

## FICHE THÉMATIQUE N°2

# LOGEMENTS CROUS, CONSTRUCTION MASSIVE ET ENCADREMENT DES LOYERS !

**2/3  
DU BUDGET  
ÉTUDIANT**

Le logement est aujourd’hui le **premier poste de dépense des étudiant·es**, représentant près de deux tiers de leur budget mensuel. Pourtant, **se loger dignement devient de plus en plus difficile**. Les loyers du CROUS ont subi deux hausses successives de 3,5 %, tandis que, dans le privé, les loyers explosent sous l’effet de la **tension locative**, atteignant en moyenne **635 € par mois en 2025**, alors même que **les bourses s’arrêtent en juin**.

Cette crise se traduit par un mal-logement massif : à la rentrée 2025,

**29% DES ÉTUDIANT·ES N'AVAIENT PAS DE LOGEMENT PÉRENNE**

Faute de solutions accessibles, de nombreux·ses étudiant·es sont contraint·es de **vivre chez leurs parents ou d'accepter des logements précaires, insalubres ou surpeuplés**. Le mal-logement constitue ainsi une **attaque directe contre l'autonomie et l'émancipation étudiante**.

Cette situation n'est **pas une fatalité**, mais le **résultat de choix politiques**. Le service public du logement étudiant est largement **insuffisant** : le nombre de places en résidences CROUS ne couvre qu'une minorité des besoins, faute d'investissements dans la construction de logements sociaux et universitaires. Les étudiant·es sont alors **contraint·es de se tourner vers un marché locatif privé** dominé par la **logique de profit**, aggravée par la prolifération des meublés touristiques, les discriminations et l'absence de garanties.



Les étudiant·es logé·es au Crous, après avoir passé l'étape de l'accès au logement, se retrouvent face à un **réel combat pour des conditions de vie dignes**. Iels échappent aux statuts de locataires ce qui empêche la protection de la trêve hivernale et permet aux agent·es du CROUS d'accéder au logement de manière impromptue. Une situation **inacceptable** et un poids pour nombreux·ses.

À côté de ça, ces logements comme tous les autres services publics sont **dégradés**. **Les cafards y sont fréquents, les coupures de chauffage récurrentes et les bâtiments insalubres sont de coutume.** De plus, en fonction du bailleur par lequel le crous passe, les prix du logement au mètre carré ne sont pas les mêmes.

Ces conditions de vie précaire sont **indécentes**, les étudiant-e-s logé-es au CROUS doivent avoir accès à des conditions de logement digne.



### UN PLAN DE CONSTRUCTION MASSIF POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

- Encadrement des loyers privé et des loyers CROUS afin que **9m<sup>2</sup> = 150€ dans TOUS les CROUS**
- **Construction de 100 000 logements** CROUS chaque année
- **Obtenir le statut de locataire** et des droits pour les résidents des logements CROUS
- **Réquisition des logements vides**
- **Élargir la garantie Visale** à l'ensemble des logements et garantir son maintien en cas d'impayés
- **Augmenter les APL** et supprimer tout délai de carence
- Garantir un complément financier à destination des ménages les plus précaires et de toutes les étudiant-es face à l'augmentation des charges énergétiques
- **Rénover en urgence les logements** dits "passoires énergétiques", dans le privé comme le public
- **Mettre en place un revenu d'autonomie** à destination de l'ensemble des étudiant-es et à hauteur de 1288€/mois, soit le seuil de pauvreté, afin de lutter contre le mal-logement

## NOS REVENDICATIONS

DU 3 AU 5  
FÉVRIER VOTE

**UNION ÉTUDIANTE**  
**CONTRE MACRON & L'EXTRÊME DROITE**

**POUR UN REVENU ÉTUDIANT À 1288€,  
UN LOGEMENT DIGNE ET  
LE REPAS À 1€ POUR TOUSTES !**

Lien de la plateforme de vote et le reste du programme !

